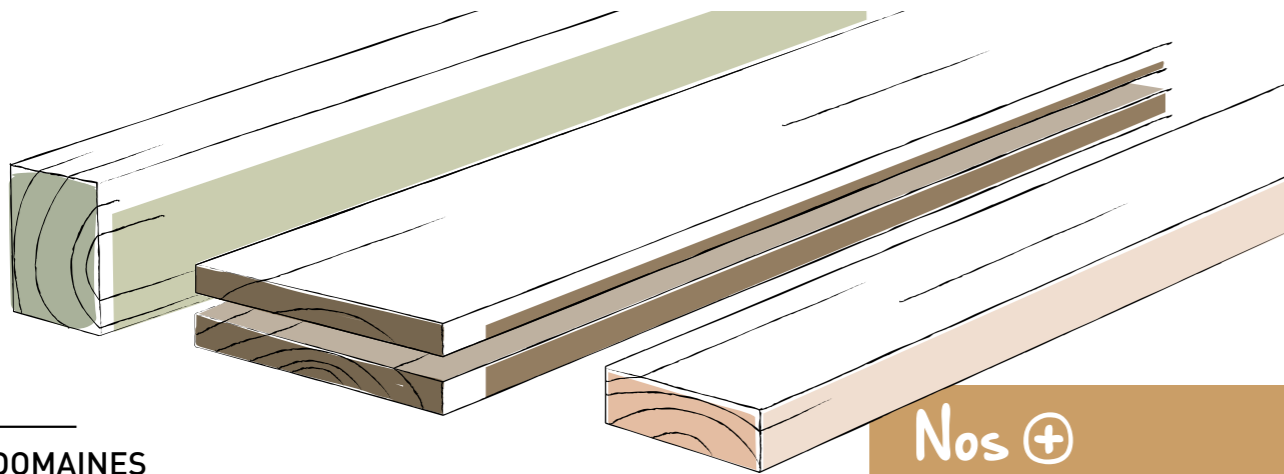


BOIS DE CONSTRUCTION, D'AMENAGEMENT ET D'EMBALLAGE

Chevrons, voliges et planches



DOMAINES D'APPLICATIONS

- Couverture
- Parements
- Emballage (caisses, palettes, palox)
- Bricolage, bois multi-usages

Nos +

- +Volumes disponibles et délai court
- +Réactivité
- +Bois français d'origine locale
- +Durabilité du pin autoclavé

ESSENCE ORIGINE



Pin maritime

Forêts locales (moins de 100 km de l'entreprise)
Forêts gérées durablement : PEFC (N° 10-31-346 QUAL/04-019)



Voir page 51

ETAT DE SURFACE PROFIL

Bois brut de sciage

TAUX D'HUMIDITÉ

Séchage préalable à 18% en cas de traitement autoclave

DURABILITÉ NATURELLE

- Duramen compatible avec la classe d'emploi 3.2 pour une longévité entre 10 et 50 ans
- Aubier sensible aux insectes xylophages et aux champignons : traitement obligatoire pour un usage en classe d'emploi 2 ou au-delà
- Traitement anti-termites obligatoire en zone termitée en cas d'usage structurel (voir la carte sur le site www.lesbats.com)

CLASSE DE RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Pas de classement normalisé

CONTRÔLE QUALITÉ ET MARQUAGE

- Certification CTBP+ (efficacité et sécurité) pour les produits de traitement
- Emploi du Tanalith de Lonza certifié CTBP+ par le FCBA (efficacité et sécurité sanitaire)

DURABILITÉ CONFÉRÉE

Par trempage : compatible avec les classes d'emploi 3.1 / 2 / 1

Par autoclave : compatible avec les classes d'emploi 4 / 3.2 / 3.1 / 2 / 1

Voir règles professionnelles



Voir page 50

QUALITÉ VISUELLE

Bardage
Caissage
Coffrage

PRESTATIONS POSSIBLES

- Coupes à longueur
- Sections sur-mesure (selon quantité)
- Rabotage - Voir Charpente rabotée et Ossatures
- Traitement bac jaune, vert ou incolore
- Traitement autoclave vert ou marron
- Traitement phytosanitaire NIMP15



Voir page 48

VOLIGES LARGEUR FIXE

Ep. x Larg. (mm)	Longueurs (m)		
	2,00	2,40	3,00
13 x 160		350	
13 x 220		250	
15 x 160	308	308	
15 x 200	220	220	220
15 x 220	220	220	220
18 x 150		266	266
18 x 175			228
18 x 200	190	190	190
18 x 220		190	

Nombre de pièces par palette

■ produits standards

Autres sections et longueurs : nous consulter

PLANCHES LARGEUR FIXE

Ep. x Larg. (mm)	Longueurs (m)			
	2,00	2,40	3,00	4,00
27 x 100	308	308	308	308
27 x 200	140	140	140	140
27 x 220	140	140	140	140
27 x 250		112	112	112
32 x 100	286	286	286	
32 x 160		182		
32 x 200	130	130	130	
32 x 220		130		
40 x 200		110	110	

Nombre de pièces par palette

■ produits standards

Autres sections et longueurs : nous consulter

VOLIGES TOUTES LARGEURS

Ep. x Larg. (mm)	Longueurs (m)		
	2,00	2,40	3,00
15	94	112	140
18	82	98	122
22	69	82	103

Surface (m²) indicative par colis

■ produits standards

Autres épaisseurs : nous consulter

BOIS POUR L'EMBALLAGE (usages non structurels)

Ep. x Larg. (mm)	Longueurs (m)				
	1,65	2,00	2,40	3,00	4,00
15 x 70		900	900		
15 x 80		780	780	780	
15 x 100		660	660	660	
15 x 130		480	480		
18 x 80	650	650	650	650	
18 x 100	550	550	550	550	
18 x 120		450	450		
18 x 145	350	350	350		
27 x 80	364	364	364	364	
27 x 100	308	308	308	308	308
32 x 80	338	338	338	338	
32 x 100	286	286	286	286	
32 x 130		208	208		
40 x 80		286	286		
40 x 100		208	208	208	
70 x 80			196		
80 x 100			132		
95 x 95			110		

Nombre de pièces par palette

■ produits standards

Autres sections et longueurs : nous consulter

⚠️ RÈGLES PROFESSIONNELLES SELON LES NORMES EN VIGUEUR

- **Emballage bois traité NIMP15 :** Les Normes Internationales pour les Mesures Phytosanitaires 15 imposent le traitement de tous les bois d'une épaisseur supérieure à 6 mm utilisés pour expédier des produits entre les pays. L'objectif principal est d'empêcher la propagation par le transport international des maladies et des insectes qui pourraient affecter de façon négative les plantes ou les écosystèmes. NIMP 15 affecte tous les types d'emballages en bois (palette de manutention, caisses, etc.) en exigeant que le bois soit écorcé puis les emballages traités (thermiquement notamment) et marqués.